

EVENEMENT EXCEPTIONNEL

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
TOUTES COLLECTIONS**

# LISTE DE VENTE

**BILLETS DE BANQUE ANCIENS**



**timbr@phil**<sup>®</sup>  
du timbre à la philatélie

**DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017**  
**à partir de 14h30**

**Salle de la Bourse**  
**1, Rue du Mal de Lattre de Tassigny**  
**67000 STRASBOURG**

HÔTEL DES VENTES DE SAINT-DIE SVV  
Anne et Germain MOREL

Commissaires-priseurs associés

6S. rue de la Prairie - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

☎ 03 29 56 13 34

☎ 03 29 56 99 99

✉ maitres.morel@wanadoo.fr

🌐 www.interencheres.com

*Visite des lots de 9h à 12h*

## BILLES DE BANQUE ANCIENS - ETIQUETTE JAUNE

N° du lot	Désignation	Mise à prix
200	1 CL - RCFPTO - TRESOR PUBLIC - DRAPEAU	70 €
201	1 CL - Autriche	70 €
202	1 CL - AFRIQUE	50 €
203	1 CL - AMERIQUES	50 €
204	1 CL - EUROPE DE L OUEST	35 €
205	1 CL - Italie	80 €
206	1 CL - Espagne	60 €
207	1 CL - Portugal	30 €
208	1 CL - GRECE	20 €
209	1 CL - BULGARIE	10 €
210	1 CL - HONGRIE	10 €
211	1 CL - EX URSS	15 €
212	1 CL - RUSSIE	20 €
213	1 CL - EGYPTE	15 €
214	1 CL - ASIE	90 €
215	1 CL EX - URSS	80 €
216	1CL - CAMBODGE - LAOS	55 €
217	1 CL - PEROU - BRESIL - AGENTINE	45 €
218	1 CL - PAYS DE L EST	120 €
219	2 CL- YOUGOSLAVIE 1 ET 2	40 €
220	1 CL - ECHANTILLONS - BILLET CHAMBRES DE COMMERCE	150 €

221	1 CL - BILLET CHAMBRE DE COMMERCE + 100 BILLETS	90 €
222	1 CL - INDONESIE - CHINE - INDE	95 €
223	1 CL - THAILANDE - NEPAL	25 €
224	1 CL - ASIE MINEURE - PROCHE ORIENT	45 €
225	1 CL - POLOGNE	15 €
226	1 CL - BURMA - BIRMANIE	15 €
227	1 CL - VIETNAM	15 €
228	1 CL - OCEANIE	5 €
229	1 CL - NOTGELD - Allemagne	15 €
230	1 CL - Allemagne - 20 MARK - 1929- 1938	35 €
231	1 CL - Allemagne - 50 MARKS	10 €
232	1 CL - Allemagne R015 ET SUITE	210 €
233	1 CL - Allemagne RO.67	25 €
234	1 CL - Allemagne- 1 MARK A 10,- MARKS	35 €
235	1 CL - Allemagne - RO.44a - RO.46	55 €
236	1 CL - Allemagne - 1000 - MARK	45 €
237	1 CL - Allemagne - RO.70 à RO119	90 €
238	1 CL - Allemagne - INFLATION	50 €
239	1 CL - Allemagne - EST - OUEST + VALEURS	125 €
240	1 CL - Allemagne RO.172 + INFLATION	35 €
241	1 CL - 1 MARK ---500 MARK	130 €
242	1 CL - Allemagne- BILLET 20 000,- MARKS	65 €
243	1 CL - Allemagne - TERRITOIRES OCCUPES	15 €

244	1 CL - Allemagne - BILLETS NOTGELD - COMMUNES - ENTREPRISES	250 €
	250 BILLETS - TTB - RARE	
245	COLLECTION ASSIGNATS AVEC PLANCHES - RARE	225 €
246	1 CARNET DE CHEQUES CARAN D ACHE - 1892	65 €
247	2 CARNETS EPARGNE - BANQUE ALSACE - LORRAINE	20 €
248	1 CARNET DE CHEQUES POSTAUX - SFG - 1944 - REICH	90 €
249	1 CARNET DE CHEQUES - CREDIT ALSACIEN - NEUF	95 €
250	VERSEMENT D OR POUR LA DEFENSE NATIONALE - 1918	100 €
250	VERSEMENT D OR POUR LA DEFENSE NATIONALE - 1915	
251	BON DE LOTERIE - 1854 - 1653	90 €
252	1 CL - DIVERS DOCUMENTS ET BILLETS	65 €

## **Infos – timbr@phil**

Michel RAUX

Président – 06 14 21 95 55

info@timbrephilatelie.com

Liste des ventes à télécharger sur :

[www.timbrephilatelie.com](http://www.timbrephilatelie.com)

[www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)

# Conditions de la vente

---

La vente est faite au comptant.

**Les acquéreurs paieront, en sus de l'adjudication, par lot, les frais et taxes suivants :  
18 % T.T.C**

Tout bordereau excédant pour une même vente 1.000,00 €(frais compris) devra être réglé en totalité par chèque barré ou par tout autre moyen inscrivant le montant réglé au débit d'un compte tenu chez un établissement de crédit, une entreprise d'investissement ou une institution mentionnée à l'article 8 de la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984.

Tous les règlements partiels se rapportant à une dette dont le montant total dépasse ce seuil entrent dans le champ d'application de cet article.

Exclusion des non-résidents : Les transactions d'un montant supérieur à 1.000,00 € effectuées par les particuliers non commerçants n'ayant par leur domicile fiscal en France ne sont pas concernées et peuvent donc être réglées en espèces ou par chèques de voyage. Cependant ils sont désormais tenus de justifier de leur identité et de leur domicile, auprès du vendeur du bien ou du prestataire de service, pour tout règlement supérieur à 1.000,00 €

En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

Le paiement par un adjudicataire au moyen d'un chèque sans provision n'entraîne pas la responsabilité de l'Etude et, en conséquence, le délivre de l'obligation de paiement au vendeur.

A défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur par lettre recommandée avec avis de réception.

A l'expiration du délai d'un mois, après cette mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 250€

L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en oeuvre de la procédure de folle enchère.

L'ordre numérique sera suivi.

Aucune réclamation ne sera admise après la vente concernant les restaurations d'usage et les petits accidents, les différentes expositions ayant permis aux acquéreurs l'examen des oeuvres présentées. Les dimensions sont données à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage, constituant des mesures conservatoires et non un vice, ne seront pas systématiquement signalés.

La vente de tous les lots est faite sans aucune espèce de garantie : ils sont vendus tels quels, dans l'état où ils se trouvent, les expositions successives préalables ayant permis aux acheteurs d'avoir leur propre jugement. Ils auront pu notamment vérifier si chaque lot correspond à la description du catalogue, la dite description constituant une indication qui n'implique aucune responsabilité quelle qu'en soit la nature.

L'Etude et les experts se chargent d'exécuter gracieusement les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier par les amateurs ne pouvant assister à la vente. Si l'Etude reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré, elle ne pourra engager sa responsabilité en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre.

En cas d'incertitude sur l'identité ou la garantie de l'émetteur, l'Hôtel des Ventes de Saint-Dié se réserve le droit de refuser certain ordre d'achat.

Toute personne souhaitant intervenir téléphoniquement devra en faire la demande par écrit accompagnée d'un relevé d'identité bancaire, et ce dans un délai de 48 heures avant la vente. Passé ce délai, aucune enchère téléphonique ne pourra être honorée.

